

# COMPTE RENDU de REUNION

## CONSEIL MUNICIPAL du 9 SEPTEMBRE 2018

**Absents excusés :** Benoît GENAY (procuration à Yannick SEVREE), Sophie DAMOUR

**Absents :** Alexandre MARTINEAU

*Ouverture de la séance à 20h32*

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande l'ajout de 3 points :

- DIA 2 rue de la Garenne
- DIA Les Grands Clos
- DM n° 2 ou 3

### ***DIA – 2 rue de la Garenne***

---

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter cette parcelle construite, cadastrée D268 pour une contenance de 795 m<sup>2</sup>.

### ***DIA – Les Grands Clos***

---

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter cette parcelle constructible, cadastrée C542 pour une contenance de 704 m<sup>2</sup>.

### ***DIA – 14 rue de la Mairie***

---

Il s'agit des bâtiments dits « La Toque Rouge » cadastrés D324 pour 580 m<sup>2</sup>.

Après en avoir longuement débattu, le conseil décide de ne pas préempter ce bien par 7 voix pour, 4 abstentions et 1 contre.

### ***DIA – un terrain rue des Lilas à Villemalard***

---

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter les parcelles constructibles, cadastrées C420 et C422 d'une superficie totale de 496 m<sup>2</sup>.

### ***Décisions modificatives n° 2 & 3***

---

Le conseil accepte à l'unanimité la décision suivante destinée à renouveler le tableau blanc interactif de l'école et l'ordinateur portable communal.

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>Opération</b>	<b>Articles</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>
85	2183	Informatique	+ 5 500,00
020		Dépenses imprévues – Investissement	5 500,00

Le conseil accepte à l'unanimité la décision suivante destinée à l'achat d'un adoucisseur d'eau pour le four à vapeur du restaurant scolaire.

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Opération	Articles	Libellés	Montants
112	2188	Autres immobilisations corporelles	+ 1 100,00
020		Dépenses imprévues – Investissement	-1 100,00

### SIDELC – renforcement BT sur le poste de Villemalard

Le conseil décide, par 11 pour et 1 abstention, d'attribuer la maîtrise d'œuvre au Sidelc pour la réalisation de ces travaux de renforcement de la basse tension et d'enfouissement des lignes téléphoniques rue du Puits.

Concernant les travaux liés au téléphone, le conseil demande l'ajout d'une réserve pour remplacer l'enfouissement par 2 poteaux bois.

### Devis Signalétique Vendômoise

Le conseil approuve à l'unanimité le devis de 3 756,50 € ht, présenté pour la réalisation de marquages au sol et la fourniture de panneaux de signalisation.

Il est demandé l'ajout d'un marquage au niveau de l'arrêt de bus avenue de Pezay (côté rue de Blois).

## AFFAIRES DIVERSES

### · **Internet – la Fibre**

M. le Maire fait part du calendrier présenté par Orange aux représentants des communes de Fossé, Marolles, Saint-Bohaire et Averdon, le 30 août dernier :

- 1er trimestre 2019  
=> installation des armoires et tirage des câbles
- 2ème trimestre 2019  
=> les adresses vont être rendues éligibles
- 2ème trimestre 2019 jusqu'à fin 2020  
=> déploiement dans les différentes communes

### · **RIFSEEP**

Le dossier est finalisé et une réunion d'information au personnel communal aura lieu le 20 septembre.

### · **Ecole**

La rentrée s'est bien passée et l'école compte 79 enfants

Concernant le RPI, une réunion a eu lieu à Champigny avec les Maires et les adjoints.

M. le Maire demande à la commission Affaires scolaires de désigner un groupe de travail qui aura pour mission d'étudier les différentes possibilités pour la mise en place du RPI.

Une réunion a eu lieu le 3 septembre et un groupe de travail va être constitué pour définir l'organisation du futur RPI.

- **Réunion conseil Janvier 2019**

Cette réunion prévue le 4 janvier est reportée au 11.

- **Défi inter-entreprises**

Il aura lieu le vendredi 21 septembre à Chambord.

La commune a inscrit une équipe composée de Franck Sénécal pour la course, Fabien Gilles pour le vélo, Yannick Sevrée et Isabelle Soirat pour le canoé.

*Séance levée à 00H09*